- 1. Chaque article doit comprendre la **mention de l'université/laboratoire** dont dépend l'auteur et être accompagné d'un <u>résumé en français de 900 signes (espaces compris)</u>.
- 2. Les auteurs souhaitant publier des illustrations doivent donc fournir :
 - une image <u>haute définition</u>: 300 dpi et 11 cm de large. Si l'image ne correspond pas à ces critères, elle sera immédiatement rejetée.
 - un justificatif d'acquittement des droits de reproduction ou d'autorisation de reproduction si l'image n'est pas libre de droits.
- 3. Pour la rédaction des articles eux-mêmes, toute liberté est laissée aux auteurs, à l'exception des deux points suivants.
- a) l'espace est toujours identique entre deux paragraphes. Il est donc inutile d'ajouter des blancs entre paragraphes sur le manuscrit : ils seront supprimés (de même que les astérisques, ou tout autre signe de séparation).
- b) en revanche, sauf volonté expresse de l'auteur, il est d'usage d'introduire des **intertitres** dans l'article, pour faciliter la lecture : de 3 à 5 en moyenne par article. Il est possible, en cas de nécessité, d'ajouter un deuxième (mais un deuxième seulement) niveau d'intertitre.
- 4. Pour l'essentiel, le code typographique en vigueur dans *Romantisme* est conforme à celui des *Règles typographiques en usage à l'Imprimerie nationale*, auquel on pourra se reporter.
- 5. Pour les citations, les normes de ponctuation sont les suivantes :
- la citation est entièrement fondue dans le texte et ne comporte que quelques mots : *La cigale de la fable dut contrainte d'aller chercher secours « chez la fourmi sa voisine »*. Point final à <u>l'extérieur</u> des guillemets.
- le début de la citation est fondu dans le texte mais elle se termine par une phrase complète : Mme Lepic compare les cheveux de Poil de Carotte à des « baguettes de tambour. Il userait un pot de pommade tous les matins ». Point final à l'extérieur des guillemets.
- la citation débute par une phrase complète. Son premier mot prend une capitale initiale : *Le poète Terence affirmait : « Je suis homme et rien de ce qui est humain ne m'est étranger. »* Point final à <u>l'intérieur</u> des guillemets.
- 6. Place des **appels de notes** : l'appel de note <u>précède toujours le signe de ponctuation.</u> En fin de phrase, il sera suivi du point final. En fin de citation, il se place <u>avant le guillemet fermant</u> : *Chateaubriand l'appelle « le grand expiateur l' »*.
- 7. Pour les **références bibliographiques en note**, l'usage est le suivant :
- pour la citation tirée d'un livre :

Prénom (<u>en toutes lettres</u>, et non l'initiale seule) Nom (<u>en bas de case</u> : sans petites capitales ou capitales), *Titre*, lieu d'édition (<u>même s'il s'agit de Paris</u>), éditeur, collection (le cas échéant), année, page.

- pour la citation tirée d'un chapitre de livre collectif :

Prénom Nom, « Titre du chapitre », dans *Titre de l'ouvrage collectif*, Prénom Nom (dir.), lieu d'édition, éditeur, collection (le cas échéant), année, page.

- pour la citation tirée d'un article de périodique :

Prénom Nom, « Titre de l'article », Titre du périodique, année, numéro (n° 4), page.

NB: l'usage dans *Romantisme* est d'employer, au lieu des termes latins « *in* » et « *op. cit.* », les formules en français « **dans** », « **ouvr. cité** » et « **art. cité** ».

On doit donc veiller avec soin, pour éviter de fastidieuses corrections ultérieures, de mentionner tous les <u>prénoms</u>, les <u>dates</u> et <u>lieux</u> d'édition, la page de la citation; on vérifiera toujours, pour les périodiques anciens, si l'article fait partie ou non du titre (ce qui détermine l'emploi de la majuscule et des italiques): toutes choses que nous mentionnons parce que ce sont les problèmes les plus fréquemment rencontrés au moment de la préparation de la copie.

8. Pour la **bibliographi**e de fin de dossier, l'usage est le suivant :

- pour un livre :

NOM (<u>petites capitales</u>) Prénom, *Titre*, lieu d'édition (<u>même s'il s'agit de Paris</u>), éditeur, collection (le cas échéant), année.

- pour un livre collectif:

NOM Prénom (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, lieu d'édition, éditeur, collection (le cas échéant), année.

- pour un article de périodique :

NOM Prénom, « Titre de l'article », *Titre du périodique*, année, numéro (n° 4), page (<u>p. 12-28</u> <u>et non pp. 12-28</u>)

9. Pour les **comptes rendus**, l'usage est le suivant :

- pour un livre :

Prénom NOM (<u>petites capitales</u>), *Titre*, lieu d'édition (<u>même s'il s'agit de Paris</u>), éditeur, collection (le cas échéant), année, nombre de pages.

- pour un livre collectif :

Prénom Nom (<u>petites capitales</u>) (dir.), *Titre de l'ouvrage collectif*, lieu d'édition (<u>même s'il s'agit de Paris</u>), éditeur, collection (le cas échéant), année, nombre de pages.